

AMU Flex S@nté

Kathia Chaumoitre @

Université Aix Marseille – [Site web](#)

La réforme du 1er cycle des études de santé permettra à des étudiants issus de licences hors santé d'intégrer les formations de santé à l'issue d'une L1 et/ou L2 et à des étudiants issus de la première année santé (portail Santé) d'intégrer une L2 hors santé. Cette flexibilité sera rendue possible grâce à des modules d'enseignements à distance reprenant les socles de connaissances et compétences de chaque parcours d'études. Le projet Flex S@nté concerne précisément la création de ces modules :- Des enseignements « Cœur Santé » déclinés en trois modules selon le parcours de l'étudiant :

- Cœur Santé 1 pour les étudiants de L1 ;
- Cœur Santé 2 pour les étudiants de L2 ;
- Cœur Santé 3 pour les étudiants réorientés après le portail Santé - Des enseignements « Cœur Sciences », « Cœur ALLSH », « Cœur Droit/Science Po », « Cœur Eco-Gestion » aux étudiants de première année en santé,- Des modules « Découverte des formations de santé » et « Découverte des formations universitaires hors santé ».